



# Cercle Nautique de Soisy sur Seine Seine-Essonnes

## Budget Prévisionnel 2020 - 2021

*La priorité de nos euros sont nos bateaux*

Soisy sur Seine, le date de l'assemblée générale

# Prévision budgétaire 2020 -2021



- Les recettes
  - Adhésion 78 à ce jour, 76 en 2020, 86 en 2019, 88 en 2018, 76 en 2016, 69 en 2015, 70 en 2014, 69 en 2013, 71 en 2012, 60 en 2011, 70 en 2010 ..
  - Des subventions à aller chercher
  - Des dons .....
- Les dépenses
  - Fonctionnement : les incontournables
  - Investissement = Recettes - Fonctionnement

# Prévision budgétaire 2020 - 2021



- **Les recettes** *les principales*

➤ Subventions 2021	:	12 000 €	} 30 250 €
➤ Cotisations	:	18 000 €	
➤ Don adhérent	:	250 €	

- **Les dépenses** *les principales*

➤ Achat de matériel	:	? €	} 15 200 €
➤ Fournitures	:	3 000 €	
➤ Entretien	:	3 000 €	
➤ Licence	:	4 000 €	
➤ Assurance	:	3 000 €	
➤ Servitude	:	1 100 €	
➤ Vie du Club	:	1 100 €	

Excédent prévisionnel hors achat de matériel :  
 $30\,250\text{€} - 15\,200\text{€} = 15\,050\text{€}$

# Investissements engagés



- Les fonds
  - 9 280 solde + 3 800 subvention 2020 Mairie de Soisy +15 050 « excédent prévisionnel » - 5 000 réserve = **23 130€**
- Les fonds réservés ou engagés
  - Solde Achat du Huit : 5 800 €
  - Ponton roulant : 1 000 €
  - Chaussures : 650 €
  - 2 Ergomètres 2<sup>ème</sup> versement et solde: 1 100 €
- Les fonds disponibles
  - **23 130 – 8 550 = 14 580 €**
- Solde au 31 août de chaque année

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
8 400	13 700	6 500	9 600	20 300	16 800	33 600	31 700	26 700	14 100	9 280
	Le huit		Des ventes Des subven	Remorque Double	Des subven	Molette	2 Skiff 1 Pair oar	Yolette	Le huit	

# Engagements prévisionnels



- **Fonds disponibles** **14**  
**580 €**
- Aménagements
  - Rails pour sortir les Huit 3  
500 €
  - Couverture des bateaux sous le tilleul 1  
100 €
- Investissements Bateaux
  - Un skiff petit porteur et ses avirons 5  
650 €
  - Un skiff gros porteur et ses avirons 6  
000 €
  - Tablette pour les entrainements

# Subventions & dons



- Autres subventions ?
  - Députation : si projet
  - Sponsors : si projet
  - Autres : si projet
- Les impôts ont agréé le CNS à recevoir des dons !!!
  - ✓ Dons déductibles à **66%** pour les particuliers (article 200 de la CGI)  
dans la limite de 20 % du revenu imposable
  - ✓ Dons déductibles à **60%** pour les sociétés (article 208 bis de la CGI)  
dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires